

Union Sportive du Trèfle

Règlement intérieur

LE FOOTBALL EST UN SPORT

Le football est un sport qui à mon niveau reste un jeu avec des règles précises que je dois respecter.

Il ne nécessite aucune violence.

L'esprit sportif n'est pas réservé qu'aux autres et je m'engage à le démontrer.

FOOTBALL SPORT COLLECTIF

Je m'engage à respecter mes coéquipiers, à les encourager, à être solidaire avec l'équipe.

La signature de ma licence a une valeur d'engagement à l'année en faveur de l'UST.

Je m'entraîne et je participe aux compétitions (si je suis convoqué) dans le but de rendre l'équipe performante.

JOUEURS, IMAGE DU CLUB

Je suis fier de porter les couleurs de mon club, j'en suis la vitrine. Je porte également **OBLIGATOIREMENT** les tenues officielles fournies par le club car j'en suis le représentant.

Je suis conscient que mon comportement ne doit pas porter préjudice au club, et aux partenaires

L'accès à l'entraînement pour le joueur licencié n'est possible que s'il est à jour de sa cotisation, il en est de même pour sa participation aux rencontres ainsi que pour percevoir le « pack joueur ».

DROIT A L'IMAGE ET VIDEO SURVEILLANCE

J'autorise l'U.S du Trèfle à utiliser les vidéos, photos prises dans le cadre des activités du club sur tous supports éventuels (Affiches, internet, plaquettes publicitaires, télévision,...) et ce à titre gracieux, sans aucune compensation. Il est à noter que les locaux dit « club house » et bureaux sont placés sous vidéo surveillance.

ENTRAINEMENTS

Je respecte les horaires afin de ne pas troubler le programme de mon entraîneur.

En participant à tous les entraînements je favorise le rendement de l'équipe.

En cas d'impossibilité, je préviens mon entraîneur ou dirigeant.

La participation aux entraînements ou (et) le paiement de la cotisation annuelle, n'impliquent pas obligatoirement la convocation du joueur pour les rencontres amicales ou officielles.

MATCHS

Je respecte les règles du jeu.

J'écoute les consignes de mon entraîneur et uniquement celles-ci.

Je ne discute pas les décisions de l'arbitre, seul mon capitaine peut le faire.

Je respecte mon adversaire, il n'est pas mon ennemi.

Ma motivation sur le terrain sera le jeu et non les discussions stériles.

MATERIEL - HYGIENE

Je participe à l'installation du matériel avant et au rangement après les entraînements suivant les consignes de mon entraîneur.

Je prends soin des équipements qui me sont remis par le club.

Je respecte les installations mises à ma disposition (vestiaires, locaux, douches,...).

Je n'oublie pas mon nécessaire pour la douche qui est indispensable et obligatoire à la fin des entraînements et des matchs.

SANCTIONS

Je suis conscient que les sanctions issues des compétitions ternissent l'image du club.

Tout joueur, dirigeant ou éducateur écopant d'une sanction administrative à la suite de contestations, gestes déplacés, insultes, coups volontaires, etc... **devra régler l'intégralité du montant de l'amende** et sera susceptible de sanctions supplémentaires par la commission de discipline interne au club.

Tout joueur ou dirigeant perturbant le bon déroulement des entraînements ou faisant preuve d'un **comportement antisportif** lors d'une compétition (officielle ou amicale) pourra être sanctionné par la commission de discipline interne au club.

En cas de manquement grave aux règles énoncées ci-dessus, je devrais répondre de mes actes lors d'une convocation devant la commission de discipline compétente du club qui pourra prendre des sanctions à mon égard allant du simple avertissement à l'exclusion définitive du club.

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront de la seule compétence du comité directeur du club.

L'adhésion à l'U.S du Trèfle implique la présence à la réunion de présentation d'avant saison.

L'adhésion à l'UST implique l'acceptation sans condition du présent règlement intérieur et de la politique sportive (à retrouver en annexe 1).

Donc lisez bien avant de vous engager au sein de l'U.S du Trèfle !!!